





LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE INNOVE ET LANCE LA 1^{ÈRE} COMPLÉMENTAIRE SANTÉ RÉGIONALE

Dans un contexte économique difficile, il est de plus en plus dur de prendre soin de sa santé. C'est la raison pour laquelle la Région lance une nouvelle mutuelle vous garantissant un accès facilité à la prévention et aux soins médicaux. Agir pour la santé des Franciliens constitue une mission prioritaire de la Région.

Parce que près de 20% des Franciliens renoncent parfois à se soigner faute de moyens, la Région Île-de-France renforce son programme Région solidaire qui vise à combattre les fractures sociales et territoriales. C'est pourquoi elle vous propose un dispositif inédit en matière de complémentaire santé : Île-de-France Mutuelle Santé, une mutuelle à prix attractif.

UNE MUTUELLE POUR TOUS

Que vous soyez jeunes, sans emploi, seniors ou TNS (travailleurs non-salariés), avec un pouvoir d'achat faible ou modéré, vous pouvez désormais bénéficier d'une couverture qui vous permet de préserver votre capital santé et de prendre soin de vos proches et de votre budget. Île-de-France Mutuelle Santé vous offre une prise en charge globale, à des tarifs préférentiels, en lien avec les priorités définies par la Région, la santé des femmes, des jeunes et des seniors ainsi que la santé mentale.

DES ACTEURS DE LA PROTECTION SOCIALE ENGAGÉS

Ce dispositif a fait l'objet d'un appel à partenariat auprès de l'ensemble des acteurs de la protection sociale. Harmonie Mutuelle, AXA et La Mutuelle Familiale ont rejoint ce projet ambitieux et construit Île-de-France Mutuelle Santé, une offre adaptée et abordable.

VOS AVANTAGES

- ✓ un prix attractif, adapté selon votre âge,
- ✓ un meilleur accès aux soins et à la prévention, dans le cadre des priorités régionales de santé,
- ✓ des services et une information régulière facilitant la maîtrise du reste à charge,
- ✓ aucun délai de carence.

UNE COUVERTURE SIMPLE ET ACCESSIBLE

Île-de-France Mutuelle Santé a été conçue pour couvrir vos besoins prioritaires en matière de santé, en toute simplicité.



QUELLE PRISE EN CHARGE ?

Île-de-France Mutuelle Santé offre un remboursement des soins essentiels en matière de santé mentale, de prévention et d'hospitalisation et intègre le 100% Santé. Elle inclut :

- ✓ les postes à fort dépassement (honoraires médicaux, chirurgicaux, spécialistes, dentaire, orthodontie),
- ✓ des actes non remboursés par la Sécurité sociale tels que la médecine non conventionnelle (10 professions), le bilan diététique, ou les médicaments non pris en charge,
- ✓ le soutien psychologique,
- ✓ des renforts de garanties pour les femmes, notamment concernant les moyens de contraception non pris en charge par la Sécurité sociale, la prévention (dépistage de la drépanocytose et de l'ostéoporose) et les soins en cas de cancer (prothèses mammaires ou capillaires).

QUI PEUT BÉNÉFICIER DU DISPOSITIF ?

Île-de-France Mutuelle Santé s'adresse à toute personne ayant une résidence principale en Ile-de-France.

VOUS POUVEZ SOUSCRIRE À ÎLE-DE-FRANCE MUTUELLE SANTÉ

- ✓ sans questionnaire médical
- ✓ vous bénéficiez systématiquement d'une aide à la résiliation de votre contrat d'assurance complémentaire santé en cours*.



À noter :

Il n'y a pas de conditions de revenus particulières pour adhérer à Île-de-France Mutuelle Santé.

* Conformément à la loi n° 2019-733 du 14 juillet 2019 relative au droit de résiliation sans frais.

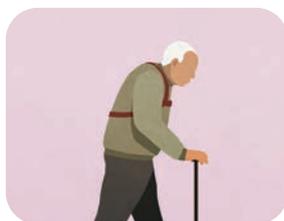
LE 100% SANTÉ : DES SOINS POUR TOUS, 100% PRIS EN CHARGE

Objectifs ?

AMÉLIORER
L'ACCÈS
À DES SOINS
DE QUALITÉ ET
RENFORCER
LA PRÉVENTION



L'offre Île-de-France Mutuelle Santé est compatible avec le dispositif 100% Santé et permet aux Franciliens de bénéficier de 0€ de reste à charge sur certains équipements en audiologie, optique et dentaire.



UN HOMME DE 75 ANS

Cotisation actuelle

1 404 € / an

117 € / mois



Cotisation grâce à Île-de-France Mutuelle Santé

1 116 € / an

93 € / mois

→ Réduction par rapport au prix moyen du marché
-288 € sur l'année



UNE JEUNE FEMME DE 20 ANS

Cotisation actuelle

408 € / an

34 € / mois



Cotisation grâce à Île-de-France Mutuelle Santé

324 € / an

27 € / mois

→ Réduction par rapport au prix moyen du marché
-84 € sur l'année

UN BUDGET ADAPTÉ ET MAÎTRISÉ

Avec Île-de-France Mutuelle Santé, vos dépenses médicales sont réduites pour faciliter votre accès aux soins. Découvrez ci-dessous quelques exemples de remboursement.



(1) Cumul du dispositif « Mon psy » et du forfait médecine non conventionnelle / (2) Verres très complexes. Montant exprimé y compris Sécurité sociale / (3) Forfait médecine non conventionnelle limité à 2 séances quel que soit le professionnel consulté

EXEMPLE DE REMBOURSEMENT POUR UNE PAIRE DE LUNETTES

ÉQUIPEMENT (100% SANTÉ)



ÉQUIPEMENT (HORS 100% SANTÉ)



■ Prix de l'équipement
 ■ Remboursement Sécurité Sociale
 ■ Remboursement complémentaire santé
 ■ Reste à charge

BIEN PLUS QU'UNE SIMPLE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ...

Chez Harmonie Mutuelle, nous sommes engagés pour que votre complémentaire santé ne se résume pas qu'aux remboursements de vos soins.

C'est pourquoi, nous allons plus loin pour votre santé, en vous permettant de bénéficier de nombreux services inclus dans votre complémentaire santé, qui répondent à certaines problématiques que chacun peut rencontrer au quotidien.



Un accès direct à un médecin, à tout moment, grâce à la téléconsultation

- Consultez un médecin, 7j/7 et 24h/24
- Obtenez une ordonnance si nécessaire
- Jusqu'à 5 téléconsultations offertes

Pour consulter un médecin, rendez-vous sur Harmonie&Moi, rubrique « Services > Téléconsultation ». Ce service vous est proposé en partenariat avec MesDocteurs, une solution du Groupe VYV.

Des conseils sur mesure et des ateliers pratiques, grâce à nos programmes prévention

- Accompagnez au quotidien et aidez votre enfant à bien grandir
- Préparez et vivez votre retraite en toute sérénité
- Un site dédié pour préserver votre santé : harmonie-prevention.fr

Pour bénéficier de ces programmes, veillez à bien renseigner votre adresse email sur votre espace Harmonie&Moi.

Un pôle de médecins experts pour vous rassurer, avec notre service Deuxième avis médical

- Confirmez un diagnostic, en cas de problème de santé sérieux ou de pathologie lourde
- Obtenez des propositions alternatives et plus adaptées à votre pathologie
- En moins de 7 jours, par un réseau de médecins experts

Pour obtenir un second avis médical, rendez-vous sur Harmonie&Moi, rubrique « Services > Deuxième avis médical ».

Un accompagnement en toutes circonstances, grâce à l'assistance

- Bénéficiez de prestations d'assistance* personnalisées : aide à domicile, portage des repas, garde d'enfants...
- En cas d'hospitalisation, de maternité, d'immobilisation à votre domicile ou de handicap
- En cas de déplacement à l'étranger

Pour contacter votre service d'assistance, rendez-vous sur Harmonie&Moi, rubrique « Contact et aide ».

*Selon garantie souscrite.

Des réductions en optique, audio, dentaire et ostéo, grâce au réseau de partenaires Kalixia

- Profitez de tarifs négociés et plafonnés
- Professionnels sélectionnés pour leur qualité de service
- Pas d'avance de frais chez ces professionnels

Pour localiser les partenaires les plus proches de chez vous, rendez-vous sur Harmonie&Moi, rubrique « Services > Localisation ».

Un soutien dans les moments les plus difficiles, avec l'action sociale

- Échangez en toute confidentialité avec nos travailleurs sociaux
- Bénéficiez d'une participation aux frais de santé coûteux ou d'une aide temporaire pour le règlement de vos cotisations santé

Pour réaliser une demande auprès de l'action sociale, contactez le 09 69 39 29 13 et faites le choix numéro 2.

MON ESPACE PERSO HARMONIE ET MOI

*Harmonie et Moi
vous accompagne chaque jour*

- **Envoyer** vos documents, factures, devis ;
- **Télécharger** votre carte mutualiste ;
- **Consulter** un médecin en direct, à distance ;
- **Contacter** un conseiller ;
- **Suivre** le traitement de vos demandes en temps réel ;
- **Modifier** vos informations personnelles ;
- **Consulter** vos remboursements et vos relevés de santé ;



SUR ORDINATEUR

Depuis le site internet
harmonie-mutuelle.fr



SUR SMARTPHONE

Depuis l'appli mobile
Harmonie&Moi

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

- Par téléphone au **0 980 980 567** (numéro non surtaxé)
- Sur le site internet **harmonie-mutuelle.fr**
- Rendez-vous dans l'**agence la plus proche de chez vous**

AGENCE HAUSSMANN

74 boulevard Haussmann
75 008 PARIS

Lun : 14h15-18h
Mar : 10h30-12h30 - 13h15-18h30
Mer-Ven : 09h-12h30 - 13h15-18h30

AGENCE MONTPARNASSE

26 avenue du Maine
75 015 PARIS

Lun : 14h15-18h
Mar : 10h30-12h30 - 13h15-18h30
Mer-Ven : 09h-12h30 - 13h15-18h30
Sam : 09h30-13h15

AGENCE GARE DE LYON

22 rue de Lyon
75 012 PARIS

Fermée le lundi
Mar : 10h30-12h30 - 13h15-18h30
Mer-Ven : 09h-12h30 - 13h15-18h30
Sam : 09h30-13h15

AGENCE MAGENTA

55-57 boulevard Magenta
75 010 PARIS

Lun : 14h15-18h
Mar : 10h30-12h30 - 13h15-18h30
Mer-Ven : 09h-12h30 - 13h15-18h30



Harmonie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 538 518 473. Numéro LEI 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris.

Crédits photos : p.2 : Luis Alvarez, p.3 : juanma hache, p.4. : MoMo Productions et Enis Aksoy / Getty images – p.5 : PHOTONONSTOP – p.6-7 : Adobe Stock.

